

DÉMARCHE

L'objectif de l'évaluation périodique des programmes de l'Université de Montréal est d'assurer leur qualité et leur pertinence. Dans le cadre de cet exercice, la « Faculté des arts et des sciences » a respecté le protocole du deuxième cycle d'évaluation de l'Université (2018-2025). Ce résumé énumère les étapes clés de l'évaluation, présente une synthèse des forces constatées et des recommandations émises par la Sous-commission d'évaluation des programmes.

ÉTAPES CLÉS

Début des travaux : 2 novembre 2021

Rapport d'autoévaluation : 26 janvier 2023

Visite externe : 8 et 22 mars 2023

Rapport synthèse : 15 juin 2023

Plan d'action : 9 février 2024

PRINCIPALES FORCES

Énumération des principales forces selon le rapport synthèse.

- ❖ Programme de maîtrise distinctif et bien ancré dans les besoins du milieu
- ❖ Recrutement compétitif par rapport aux autres universités québécoises
- ❖ Progression des apprentissages bien modulée
- ❖ Cheminement *honor* au baccalauréat favorisant la transition vers le 2^e cycle
- ❖ Qualité générale de l'enseignement et du corps enseignant
- ❖ Encadrement individuel aux cycles supérieurs
- ❖ Ressources documentaires et soutien des bibliothèques
- ❖ Satisfaction générale des étudiant-es

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Énumération des principales recommandations selon le rapport synthèse.

- ❖ Réviser les cours de méthodologie.
- ❖ Développer de nouvelles stratégies de recrutement : passerelles avec des institutions collégiales ; stratégies spécifiques au recrutement universitaire.
- ❖ Mettre en place des mesures de suivi des étudiant-es en difficulté et développer des mesures de soutien pour les étudiant-es de première année.
- ❖ Mettre en place des mécanismes afin de réduire la durée des études aux cycles supérieurs.
- ❖ Mobiliser l'ensemble des parties prenantes pour une discussion sur le climat de travail au sein du département.